

SERNHAC

Bulletin municipal décembre 2013



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
LES TRAVAUX DU CONSEIL	4



URBANISME	5
-----------	---

LE P.L.U.

DANS LA COMMUNE	5 - 12
-----------------	--------



VIE ASSOCIATIVE	13 - 18
-----------------	---------



SCOLAIRES	19
-----------	----



Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
e-mail : mairie-sernhac@wanadoo.fr
Site de la commune : mairie-sernhac.com

MONSIEUR LE MAIRE
Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRIE DE MEYNES

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances,

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjointe aux affaires sociales,

M. Philippe THOULOUZE
Adjoint aux affaires scolaires,

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme,

vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter l'accueil de la mairie pour fixer l'heure et le jour des rendez-vous.

Patrice Prat
DÉPUTÉ
MAIRE DE LAUDUN
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON



Journal municipal de la commune de Sernhac (30)
Directeur de la publication Michel Paulin
Responsable de la rédaction Jacques Rebollo
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63
www.abovo.fr

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 66 62 62 00
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Bourset :	
Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmières :	
Mme Sophie Deforges	06 58 41 61 22
Mme Carole Benattar	06 64 05 03 51
Kinésithérapeutes :	
M ^{me} Armelle Desclozeaux	06 35 28 17 13
M. Renald Chastel	06 16 60 21 12
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Micro-crèche	04 66 81 52 13
Communauté d'Agglomération NÎMES MÉTROPOLE	04 66 02 55 55

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

◆ Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi

Ramassage des ordures ménagères effectué par Nîmes Métropole : 04 66 02 54 54

◆ lundi et jeudi (conteneurs gris)
◆ mercredi tri sélectif (conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs verre dans le village

Encombrants le 1^{er} lundi du mois (s'inscrire en mairie)
le 2^e lundi du mois
ramassage des gros cartons

Bonne et heureuse année à tous

Mes chers concitoyens,

En vous adressant mes vœux pour cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à vous rappeler mon attachement à notre village de SERNHAC, car je suis fier d'appartenir à cette Commune de 1 800 âmes, à la fois dynamique et à taille humaine où chacun à encore le souci de l'autre.

Là est le secret du développement harmonieux de SERNHAC.

Un développement nécessaire pour qui souhaite grandir avec son village et une harmonie essentielle pour que chacun puisse s'épanouir dans sa vie. C'est donc fort d'une véritable philosophie d'action, d'un véritable attachement aux Sernhacoises et Sernhacois et d'un programme que nous menons depuis 6 ans.

Le dossier « phare » de ces 6 années passées a été le groupe scolaire PIERRE COUSTON, mais il ne doit pas faire oublier la reprise en gestion communale du centre de loisirs, la création de la crèche, l'aménagement du giratoire et les aménagements de sécurité sur les voiries communales.

Notre village a pris la mesure des attentes justifiées afin de contribuer à l'éducation scolaire de nos enfants.

La réalisation de grands projets ne grève t'elle pas le budget de la Commune, me diriez-vous ? La réponse est non !

Tout ce qui a été entrepris à SERNHAC s'est fait dans le cadre d'une gestion financière stricte et rigoureuse.

Vous le savez, pour en recevoir la preuve chaque année depuis 2008, au moment où vous découvrez votre feuille d'impôt.

Certes, aujourd'hui nous avons de plus en plus de mal à boucler le budget communal car l'Etat, la Région et le Conseil Général ne subventionnent que très peu de dossiers, et nous constatons une baisse significative des dotations de l'Etat.

Nous essayons pour autant de ne pas être dans l'immobilisme et nous continuons nos investissements dans la modération et la maîtrise des dossiers.

SERNHAC se développe, des équipements voient le jour, des logements à loyer modéré vont être créés, des services nouveaux sont proposés, nos associations sont soutenues et de nouvelles manifestations rythment un peu plus la vie de notre village.

Je sais qu'il reste encore à faire. Nous nous devons maintenant d'accompagner la commune dans les années à venir afin qu'elle ne s'égare pas sur des sentiers de traverse qui réservent bien souvent plus de mauvaises que de bonnes surprises.

Un grand merci à vous chers SERNHACOISES, SERNHACOIS pour votre participation à la vie de notre communauté, à la confiance que vous me témoignez depuis si longtemps, et un grand merci tout particulier aux services municipaux pour leur dévouement et leur disponibilité quotidienne.

Nous avons donc réussi notre pari : rendre SERNHAC plus beau et plus agréable. C'est une réalité. Elle va durer !

À toutes et à tous, une belle et heureuse année 2014. Qu'elle soit remplie de joie et de fraternité.

Votre dévoué

Michel Paulin,
maire de Sernhac
vice-président de Nîmes Métropole
délégué aux Petits Patrimoines





Budget 2013

Compte administratif 2012

L'arrêt des comptes 2012 faisait apparaître un excédent de :

● **Fonctionnement** : 284 059,21 €

● **Investissement** : 165 944,26 €

Résultat définitif : excédent de 450 003,47 €

Présentation du budget 2013

Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à : 1 857 580,00 €.

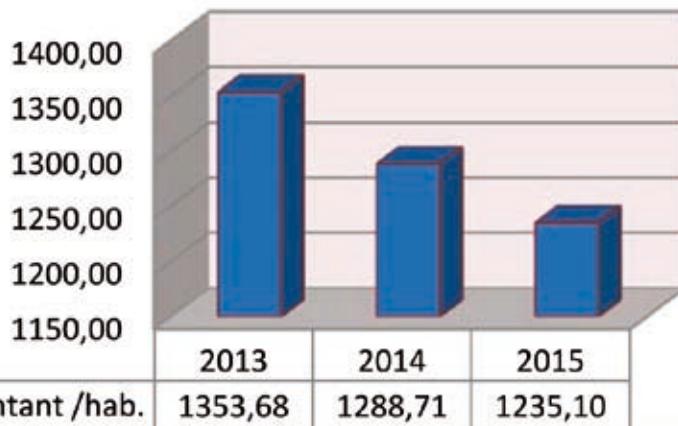
Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à : 729 154,26 €.

Lors de la préparation du budget 2013, une revalorisation des trois taxes s'est avérée indispensable malgré le gel de nos investissements, la diminution de nos frais de fonctionnement et ce afin de maintenir la qualité de nos services.

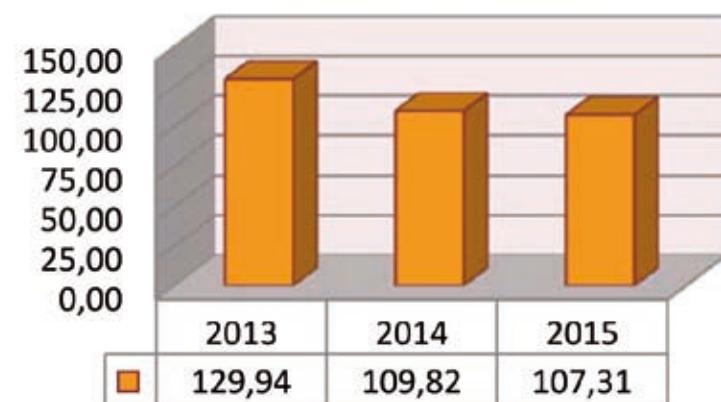
Cette revalorisation est fortement liée au désengagement de nos institutions (Etat, Région, Département) que nous subissons conséutivement depuis deux exercices.

Nous avons également procédé aux remboursements de prêts afin de diminuer la dette communale dont le montant pour 2013 s'élève à 1353,68 € et l'annuité 129,94 € et par habitants.

Montant de la dette en € /habitant.



Evolution de l'annuité de la dette en € Montant par Habitant.





Le plan local d'urbanisme (PLU)

Lors de la séance du conseil municipal du 22 mars 2013, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adopté à l'unanimité des présents.

Pour mémoire : le PLU est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU.

Cela nous a permis de viabiliser la parcelle communale attenante à la cave et de réaliser trois lots. Par ailleurs, nous avons déposé le permis de construire du futur garage communal sur le

terrain à proximité du rond-point CD 205 - CD 986 L.

Ce dernier sera prochainement aménagé par les services paysagers du Conseil Général et un paysagiste privé qui effectueront des plantations (chênes italiens, érables...). Différents arbustes d'ornements seront positionnés sur les abords de chaque côté. Enfin, une cascade de pierre viendra apporter une note minérale et intégrera le système d'arrosage.

L'entretien sera réalisé les 18 premiers mois par les services du Conseil Général puis sera rétrocédé à la Commune.

Quelles brèves...

Voie verte

Bientôt les premiers coups de pioche pour la voie verte ?

Celle que l'on surnomme « l'Arlesienne », car cela fait presque douze ans que le projet a été abordé, semble enfin se concrétiser avec le lancement de l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée du 24 octobre au 26 novembre inclus sur les communes de Beaucaire, Comps, Montfrin, Meynes et Sernhac.

Les premiers travaux devraient débuter dès cet hiver sur le tracé de l'ancienne voie ferrée Beaucaire - Sernhac.

Une étude de faisabilité du raccordement avec le pays de l'Uzège via le Pont du Gard devrait également voir le jour...

Nous avons par ailleurs voté, lors du conseil municipal du 24 mai

2013, la convention d'engagement avec l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Pont du Gard qui propose la gratuité pour l'accès au site du Pont du Gard à l'ensemble des habitants de Sernhac en contrepartie de la promotion du Pont du Gard.

Travaux dans la commune

BASSIN DE RÉTENTION ASF

Les bassins de rétention ASF sont terminés mais des malfaçons existent toujours. Aussi, la Commune se refuse de donner le quitus pour la fin des travaux à l'entreprise VINCI.

Des problèmes d'hydraulique et de dépôt de terre végétale sur des parcelles non autorisées en sont les raisons.

De même, sur le CD 205 et 986, des problèmes similaires persistent suite au manque de coordination entre le Conseil Général et ASF, entraînant des dégradations sur la départementale et donc une gêne pour les usagers.

Prochainement, les bassins de rétentions devraient être sécurisés par des clôtures.

CD 505 intramuros (rue du Grand Chemin)

Le dossier de réfection de la voirie départementale a été déposé au Conseil Général. Ces travaux concernent l'aménagement entre la partie rue du Grand Chemin jusqu'au monument au mort.

Une réponse des Services du Conseil Général et plus précisément du vice-président Jean

DENAT en date du 2 mars 2013, précise que notre dossier et projet communal a été enregistré, et fait l'objet d'un examen attentif. À suivre.

Voirie CD 205 - Chemin de la Bégude

Commencés en 2012, les travaux de réfection de la voirie ont vu leur achèvement en juillet 2013 par un revêtement.

Chemin de la Soubeyranne

Un mur de soutènement effectué par nos services techniques a dû être réalisé afin de résoudre le problème chronique d'affaissement.

Panneaux

Deux panneaux de signalisation « DANGER ÉCOLE » viennent d'être placés par la Commune afin d'améliorer la sécurité à proximité du groupe scolaire. Nous profitons de cela pour rappeler que la sécurité est l'affaire de tous.

Elagage en bordure de voie publique

Connaissant des problèmes dans la circulation des cars scolaires au niveau de la route de Meynes, la Commune a dû procédé à l'élagage de certaines branches dans ce secteur.

Assainissement

L'ancienne canalisation en fibrociment descendant en dessous de l'ancienne école primaire et le Grand Chemin, à côté des bâtis de Mme et M. DA SILVA vient d'être changée par Nîmes Métropole et plus précisément VEOLIA.

Halle à fruits

Comme nous l'avions précédemment annoncé sur la mise en valeur de l'ancien marché couvert, une étude sur un projet de toiture photovoltaïque est en cours.

La première phase a été réalisée avec élimination de l'ancienne couverture qui était devenue potentiellement dangereuse de par sa dégradation.



Incivisme

Après quelques années d'amélioration, nous sommes au regret de constater que certains individus peu scrupuleux utilisent de nouveau la garrigue et les abords du Gardon comme décharge, il en va de même pour les dépôts devant les conteneurs de tri (verre, papier). Nous rééditons notre demande d'un plus grand sens civique pour le bien de l'ensemble de la collectivité.



Changement de propriétaire à la « superette »

Depuis le printemps 2013, la Commune enregistre la réouverture d'un commerce laissé vacant depuis fin 2012 : « NOA SUPERETTE ».

Ce commerce est tenu par une très sympathique famille sernhacoise Chantal et Christian Bastide, aidés par leurs filles.

Devenu indispensable, ce com-

merce de proximité apporte un plus aux villageoises et villageois dans leurs achats au quotidien et plus particulièrement aux personnes d'un certain âge sans moyen de transport ou de soutien familial.

L'ensemble du Conseil Municipal, souhaite bonne chance à Chantal et Christian.



Les TICE

Les TICE (Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement) se développent : elles permettent d'enseigner et d'apprendre autrement. La classe bouge, change, s'ouvre vers la société. Les outils numériques sont de formidables leviers pour faire évoluer les pratiques pédagogiques traditionnelles.

L'axe nouveau : introduire la dimension ludique, notamment via les jeux sérieux (serious games) pour développer le plaisir d'apprendre.

C'est dans ce contexte que la Municipalité avait investi sur des

tableaux numériques lors du dernier exercice et cette année a postulé au concours lancé par la société IBM au printemps dernier, qui attribuait 1000 postes ludiques sur l'ensemble de la planète.

Les résultats sont arrivés récemment et c'est avec le plus grand plaisir que nous avons été sélectionnés pour l'obtention de stations informatiques.

La Municipalité aurait eu peu de chance d'obtenir cette dotation sans la relation entre l'exécutif et le PDG d'IBM, M. Tony MARY que nous remercions pour son écoute et son aide.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires Septembre 2014

Comme vous l'avez appris dans les médias, les communes et vous-mêmes, en tant que parents, devons faire face à la modification des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Si tout le monde, ou presque, s'accorde à valider le bienfondé d'une réforme, avec notamment le passage d'une semaine de quatre jours, unique en Europe à quatre jours et demi, beaucoup de scepticisme subsiste : la fatigue des enfants, l'organisation de la vie périscolaire ou encore le coût de la réforme.

La commune de Sernhac n'a pas souhaité faire un Projet Educatif Territorial, car les contraintes en sont fortes et nécessitent un budget important.

Dans un souci d'efficacité et de bonne gestion, nous avons décidé de mettre en place un accueil post-scolaire qui aura tous les avantages d'un PET, mais sans en avoir les inconvénients.

La commune assurera l'accueil des enfants de 15h45 (heure de fin de l'enseignement) jusqu'à 18h30, comme nous l'avons toujours fait.

Un sondage est en cours de réalisation auprès de l'ensemble des parents d'élèves pour nous faire connaître l'heure à laquelle ils envisagent de venir chercher leurs enfants. Vos réponses nous permettront de prévoir les personnels à affecter et ainsi de pouvoir mettre en place un service de qualité.

Il était de notre devoir d'anticiper ce changement majeur du rythme scolaire pour une mise en place lors de la prochaine rentrée.

Canal... menace sur notre patrimoine

Suite aux inondations de 2002, le seuil du Canal d'Irrigation de Beaucaire au niveau de Remoulins, n'a pas été rehaussé par le Syndicat du Canal.

Malgré des subventions assez importantes accordées, ces travaux n'ont pas été réalisés.

À ce jour, il s'avère que le tronçon Remoulins-Beaucaire souffre d'un manque d'eau car il ne peut être rempli lorsque le niveau du Gardon est trop bas.

Construit par nos ancêtres et utilisé par des exploitants agricoles, par des particuliers pour jardins et potagers, mais également par des pêcheurs et les promeneurs en quête d'ombrages, il ne peut plus être alimenté en eau surtout pendant la période estivale.

Confronter à ce problème de remplissage, le Syndicat du Gardon envisage de ne plus le mettre en eau, car les coûts d'entretien sont trop élevés.

Les communes riveraines ainsi que les usagers ne partagent pas cet abandon.



Quel sera son devenir ?

Rétrocédé aux communes, il pèsera lourdement sur le budget.

Laissé à l'abandon, il deviendra très vite une décharge à ciel ouvert. Pour statuer, plusieurs réunions ont eu lieu au Syndicat et en Préfecture, afin de trouver une solution pérenne et sauvegarder notre patrimoine.

Il semblerait à ce jour que les services de l'Etat en relation avec l'agence de l'eau proposeraient une remise en eau sans autorisation de prélèvements pour les exploitations agricoles. En contrepartie, une subvention d'un montant de 80 % leur serait attribuée pour la réalisation de forage.

Cette dernière proposition en cours de discussion devrait être officielle en janvier 2014 par les services de l'état.

Modernisation de l'éclairage public

Cette année 2013 aura vu un gros effort de modernisation de notre éclairage public, pour une meilleure vision de nuit mais également pour une contribution environnementale non négligeable.

➡ 70 % du patrimoine vétuste rénové

Etat des installations avant travaux

- ✓ 70 foyers lumineux
- ✓ Une puissance moyenne de 125 Watts par point
- ✓ Ballasts ferromagnétiques
- ✓ Puissance installée totale 8.7 kW

État des installations après travaux

- ✓ 70 foyers lumineux
- ✓ Une puissance moyenne de 70 Watts par point
- ✓ Ballasts ferromagnétiques
- ✓ Puissance installée totale 4.9 kW

Suppression des sources polluantes au Mercure

15.6MWh d'économie annuelle
Soit une réduction de l'émission de 1.5 tonne de CO2



► **44 % d'économie sur la consommation électrique annuelle... patrimoine rénové.**

INFORMATIONS ÉLECTIONS : Nouveaux modes de scrutin

Loi relative à l'élection des Conseillers Municipaux et des Délégués Communautaires

Suite à la réforme du 17 mai 2013, des nouvelles règles électorales sur les scrutins locaux, les collectivités et leurs groupements seront mises en place pour les prochaines élections de mars 2014, dont les dates pour les municipales ont été arrêtées aux 23 et 30 mars 2014.

Seules les communes de 1 000 à 3 499 habitants verront leur mode de scrutin changer, ce qui est le cas de SERNHAC.

Pour les communes

Les listes devront avoir autant de candidats que de sièges au conseil municipal, respectant la parité avec alternance des sexes dans le positionnement.

Déroulement : Scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire : au premier tour, la liste qui remporte la majorité absolue et le vote d'au moins le quart des électeurs inscrits remporte 50 % des sièges, le reste est réparti entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ; si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour a lieu auquel peuvent se présenter les listes ayant réuni au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour (les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec une liste qualifiée pour le second tour). Au second tour, la liste arrivée en tête obtient 50 % des sièges et le reste est réparti entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 %.

Pour les Intercommunalités

Précédemment, les délégués d'une commune au sein du conseil de l'intercommunalité étaient désignés par le conseil municipal. La loi du 17 mai 2013 a modifié ce mode de désignation : désormais les conseillers communautaires sont désignés lors des élections municipales.

Les conseillers communautaires seront élus par fléchage sur les listes municipales selon le principe « un bulletin deux listes ». Cette liste apparaîtra distinctement sur le même bulletin de vote.

Spectacles fédérateurs

Dans le cadre des spectacles fédérateurs de Nîmes Métropole, nous avons eu le plaisir d'accueillir les Didascalies, le dimanche 13 octobre qui nous ont proposé « Au secours, ma femme m'adore ».

La pièce jouée devant un public nombreux est une intrigue entre trois personnages.

Arthur (David Faure), petit bourgeois étriqué menant une vie bien carrée se laisse envahir par sa voisine Lola (Florence Kleinbort), farfelue au langage un peu vulgaire qui prend vite sa vie en main. Arrive Edmée (Laure Rivolier) l'ex-femme d'Arthur qui essaye de s'immiscer dans cette ébauche de couple. S'ensuit alors un imbroglio fort amusant.

Une pièce drôle, des acteurs talentueux qui ont su faire rire pendant 1h30 petits et grands.



APEAES

L'APEAES est l'association des parents d'élèves et amis de Sernhac, tous bénévoles et tous réunis avec un but commun : organiser des événements et récolter des fonds pour nos enfants, dans une bonne ambiance et à la bonne franquette.

Cette année, plus de 5 000 € ont été versés aux écoles. Et nous avons encore beaucoup de projets...

Vous pouvez nous aider également : en achetant tout simplement la carte Adhérent (7 €), en vente au salon Chris Création, à la Pizzeria La Nonna, ou à l'école et/ou en nous aidant lors des manifestations, en fonction de votre disponibilité.

Nos enfants ont besoin de nous ! Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et participer à cette extraordinaire aventure.



Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés ; à l'école, sa directrice et toute son équipe ; à la Municipalité pour son soutien et aide précieuse ; à Clarisse, Justine et David ; à Bruno, à Patrice et à Ludo.

Pour nous rencontrer, nous écrire ou avoir plus d'informations :

APEAES
Rue du Grand Chemin
30210 SERNHAC
Tél. : 06 08 90 67 78.

Le calendrier prévisionnel (sous réserve de modification) des événements organisés par l'APEAES de Sernhac :

- ☛ 24 novembre 2013 : bourse aux jouets (salle polyvalente)
- ☛ 7 décembre 2013 : vente des sapins de Noël
- ☛ 19 décembre 2014 : Noël des écoles
- ☛ 7 février 2014 : loto
- ☛ 27 avril 2014 : carnaval
- ☛ 18 mai 2014 : vide-grenier
- ☛ 31 mai et 1^{er} juin 2014 : Sernhac'art
- ☛ 20 juin 2014 : fête de l'école



Le Bureau :

- Présidente : Samuelia MORO
- Vice-président : Luc RENSON
- Secrétaire : Cristelle DARLET
- Vice-secrétaire : Laëtitia DURAN
- Trésorier : Franck CENDRA
- Vice-trésorier : Laurent BOMBAUT

Responsables bénévoles et communication : Laurent DOMENECH, Thomas DESCAMPS, Céline PEYTAVIN, Pierre LÉGER Natasha LAFRANCE, Pierre ABELLAN.

Le Bureau de l'APEAES vous souhaite une excellente année 2014.



M. le Maire, absent était représenté par Mme GUEIFFIER Michelle, adjointe en charge des affaires sociales, ont invité, au nom de la Commune et du Centre d'Action Sociale, mercredi 23 octobre les aînés de la commune au goûter traditionnel de la Semaine bleue.

La salle était bien remplie et c'est plus de quatre-vingts personnes qui ont répondu à cette invitation et qui ont pu partager un moment de détente et de bonheur devant un excellent goûter agrémenté par un groupe de musiciens « Les yeux noirs ».

À l'occasion de ce goûter, et avant le traditionnel discours, Mme GUEIFFIER a eu une attention particulière pour les plus anciens présents.

Dans son allocution, elle a fait part de son attachement à la commune et aux valeurs traditionnelles.

C'est tard dans l'après-midi que s'est achevée cette manifestation toute conviviale et empreinte de douceur qui a ravi l'ensemble des participants, rompant ainsi leur isolement quotidien.

Bravo à l'orchestre, bravo aux animateurs de cette journée et merci à l'ensemble des participants !

En les quittant, Mme GUEIFFIER et son équipe leur ont donné rendez-vous l'année prochaine.

Encore une année passée au centre de loisirs

L'année 2013 a été riche en émotion et en activités au centre de loisirs.

Les enfants des communes de Sernhac, Meynes et Saint-Bonnet ont pu découvrir le monde du cirque lors des vacances de Pâques et ainsi créer un film ou encore voyager à travers les continents pendant les vacances d'été en offrant un spectacle de danse aux parents.

De plus, les pirates se sont invités pendant les vacances de Toussaint pour une grande chasse aux trésors à travers les rues du village et en partenariat avec les commerçants.

Toute l'équipe travaille maintenant sur les prochaines vacances de Pâques 2014 pour proposer un programme à l'image de nos animations et des envies des enfants.



Le centre de Loisirs est désormais ouvert de 7h30 à 18h00 et accueille les enfants des trois villages mais aussi des extérieurs. Alors, si vous souhaitez faire découvrir le monde du centre aéré à vos enfants, prenez contact avec la mairie où la directrice sera présente pour répondre à toutes vos questions.



Séverine Berry,
directrice

Crèche

La micro-crèche de Sernhac, située dans les locaux de l'ancienne école maternelle, accueille des enfants de 0 à 6 ans. L'effectif journalier est de 10 enfants. L'équipe est composée d'une référente technique et de 6 assistantes maternelles.

Au cours de la journée, diverses activités sont



Déguisement pour le carnaval



Après la chasse aux œufs à Pâques

proposées aux enfants afin de contribuer à leur développement psycho-moteur.

Une matinée est organisée tous les ans au mois de juin à l'école maternelle afin de préparer la première rentrée scolaire des enfants.

Les Amis du Livre

L'association " Les Amis du Livre " bibliothèque de Sernhac, lieu culturel de rencontres et d'échanges vous accueillent le samedi de 10h30 à 12h.

Elle dispose de nombreux ouvrages pour les adultes, enfants et adolescents.

Ceux-ci proviennent :

- ❖ De prêts de la BDP (Bibliothèque De Prêt du Gard), soit environ 400 livres renouvelables tous les 3 mois.
- ❖ De nombreux dons.
- ❖ De nos propres achats grâce aux subventions.

Un portage à domicile peut être effectué pour les personnes en difficultés.



Bienvenue à tous pour choisir, échanger et partager !

Monique, Chantal et Hélène.

Mélodie Bleue



C'est un immense plaisir de vous présenter cette année les chanteuses Gelsy et Cathy, le trompettiste Jo Prat et la troupe Sévillane de Nîmes-Cabrières qui ont participé à la centaine de spectacles que j'ai eu l'honneur d'animer dans les associations, les FNACA et les mairies (CCAS) des villages voisins et de toute la région. Un grand merci à l'Âge

d'Or et aux Amis du Lac de leur fidélité et à Jean Calvo qui avec ses nombreuses connaissances m'a permis d'animer de nombreux spectacles de la FNACA. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes les sernhacoises et sernhacois.

Georges Mercier

Escaunes et Cantarelles

L'association Escaunes et Cantarelles vous invite à venir enrichir vos connaissances en les mutualisant autour des différents aspects de la culture de notre pays et vous présente ses meilleurs vœux pour



la nouvelle année.

Quelques rendez-vous pour l'année 2014

- ☞ 17 janvier : 18h30, dans la petite salle de la mairie, l'association vous invite à la retrouver à l'occasion de son assemblée générale. Bilan 2013 et programme 2014 seront suivis d'un apéritif dînatoire.
- ☞ 2 mars : Cueillette des herbes sauvages dans le Vallon en salade.
- ☞ 13 avril : En balade jusqu'aux crêtes de nos collines en passant par les aqueducs ; lecture des

paysages.

Point de rencontre : 14h, place de l'Église.

☞ 21 septembre : Journée du patrimoine.

☞ 7 décembre : Trophée des cuisiniers des Garrigues.

Renseignements auprès de Christiane Havel au 06 89 80 51 71 ou de Maya Bracher au 04 66 37 20 55.

Notre adresse : n°35 rue des Bourgades à Sernhac.

Cotisations : 10 € par an et par famille.

La présidente, Christiane Havel

Gym sernhacoise

La gym à Sernhac avec joie et bonne humeur tous les mardis de 18h30 à 19h30. À vos tapis !

Toute l'équipe de la gym souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année 2013.

Evelyne BOURDON



Le vallon

Toujours plus beau, toujours plus fréquenté le vallon d'Escaunes à Cantarelles.

Toujours plus beau grâce à son entretien régulier mais aussi par les reprises des murets de pierres sèches. En 2013, dans le cadre des journées citoyennes, nous avons remonté celui qui soutient la terrasse sur laquelle nous effectuons les spectacles.

En 2014, le muret d'en dessous nous attend, ce qui fera un espace magnifique, à la sortie du tunnel



de Perrote. N'hésitez pas à nous proposer votre aide pour une future journée citoyenne courant du mois d'avril.

Toujours plus fréquenté par les promeneurs, mais aussi par vous tous à travers votre participation à nos activités : repas sous les micocouliers, concert de musique, roussetaïo, ciné-bouvine.

Le samedi 21 juin 2014, ce sera la fête du vallon, mais aussi le jour de la fête de la musique, autant dire un concert inoubliable au cœur de la carrière romaine. Mais auparavant à midi, l'habituel repas des Sernhacois sous les micocouliers, en espérant que le « rouget » sera au rendez-vous.

Alors prenez date... à vos calepins ! Et notez également le jeudi 14 août 2014, la soirée ciné-bouvine avec, à confirmer, une animation camarguaise.

Pour ceux qui suivent nos activi-



tés ou qui souhaitent prendre ou reprendre la carte de l'association (10 € pour un vallon toujours plus beau), rendez-vous le samedi 25 janvier 2014 à 16h à la salle polyvalente pour le traditionnel gâteau des rois.

Bonnes ballades dans le vallon. L'association et son président vous présentent ses meilleurs vœux pour 2014.

Le président,
Roland Jonquet

Zumba

Faire du sport en dansant, s'amuser tout en musclant son corps... c'est maintenant possible grâce



à la Zumba ! 1^{er} cours d'essai gratuit.

Cours de Zumba pour les grands et les petits à la salle polyvalente de Sernhac, tous les lundis et les jeudis.

Professeur : Ingrid LLOPES.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Ingrid - 06 20 73 30 89

Samuela - 06 08 90 67 78.

L'association Dans'en forme vous



souhaite une excellente année 2014.

La présidente, Samuela MORO

L'Âge d'Or de Sernhac

Tout au long de l'année, nous nous sommes réunis toutes les semaines, les mardis pour de petits lots et ensuite divers jeux et les jeudis pour les concours de belote toujours agrémentés d'un goûter.

Ces jours là, nous avons également partagé la galette des Rois et les crêpes du Mardi Gras.

Le jeudi de la Semaine Bleue, nous avons fait un grand loto avec 5 jambons et 5 paniers gourmands.

Nous avons eu trois journées publicitaires suivies d'un repas gratuit.

Le dernier mardi du mois de juin, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour le repas gratuit (des adhérents assidus des mardis) et nous avons partagé un repas servi par le traiteur de Manduel Jérémy Dubois. Nous sommes allés à la Jonquera et au Perthus en avril et en novembre.

Nous finirons l'année par le goûter de Noël.

Une fois par mois, les membres du Conseil d'Administration se dévouent pour préparer plus de 40 repas, de l'entrée au dessert boissons comprises, pour la modique somme de 10 €.



Sernhac'Art



L'atelier Sernhac'Art, fort de ses 22 membres, affiche complet en catégorie enfants et très peu de places adultes sont encore libres.

Le maître d'atelier Michel Farrugia a fort à faire pour assurer les cours, mais il maîtrise bien son sujet.

Nous maintenons donc le cap et la réussite du 4^e salon Sernhac' Art en est la plus belle preuve.

D'ores et déjà, nous préparons le 5^e salon qui est programmé le 31 mai et 1^{er} juin 2014, pour qu'il soit encore plus performant.

Remerciements aux peintres et artisans pour leurs fructueuses participations lors du salon 2013.



Remerciements aux associations (APEAES - Comité des Fêtes - Zumba - Ecoles) qui s'investissent pour le succès de l'expo.

Toute l'équipe de Sernhac'Art vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le président,
Serge Roumejon



Le Brochet Remoulinois

Le Brochet Remoulinois a terminé sa saison avec un concours où toute la recette a été remise à M. Siné pour l'association de la Mucoviscidose.

Nous remercions les pêcheurs qui une fois de plus ont répondu nombreux pour cette cause.

Cette année fut mis en place 2 tables et bancs et un barbecue en pierre du Gard. Nous remercions tous ceux qui nous ont bien aidé à mettre en place ces éléments. Nous comptons sur eux pour l'année 2014, qui on espère, verra la mise en place de 2 nouvelles tables et d'un autre barbecue.



L'assemblée général aura lieu le 3^e samedi de janvier 2014.

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

Le Bureau

Les amis du Lac

Les Amis du Lac vous accueillent dans la bonne humeur tout au long de l'année, les lundis après-midi avec un petit loto, un goûter et un repas par mois préparé par les bénévoles et réservé aux assidus du lundi.

Mais aussi des grands lotos, des repas dansants tel que l'omelette Pascale, les jambons braisés pour le lundi de Pentecôte, etc. Sans oublier la délicieuse bouillabaisse et le repas de fin d'année à l'occasion de l'assemblée générale. Tout se passant à la salle polyvalente de SERNHAC.

Autant d'activités auxquelles nous vous invitons à participer pour votre plaisir.

Pour tous ceux qui souhaitent



« détente et loisirs », bienvenus aux Amis du Lac.

Nous remercions la municipalité pour son implication dans la vie associative et nous tenons à remercier également tous nos adhérents pour leur fidélité.

Pour conclure, les Amis du Lac vous adressent à toutes et à tous de bonne fêtes, et nos meilleurs vœux pour 2014.

Comité des fêtes

Après la renaissance en 2011, le Comité des Fêtes souffle sa deuxième bougie. Anniversaire réussi vu le succès croissant de l'ensemble de la Fête.

Complice avec l'association du Vallon pour l'organisation de la ROUSSATAÏRE, les vrais festivités ont commencé le 15 août pour se terminer le 18 août ; journée Gauloise, courses d'ânes, abrivados, bandidos, encierros, nuit de pampelune et gaze ont ravi un public venant de plus en plus nombreux.

Les spectacles de Graines de razeteurs et courses de vaches landaises programmées par Nîmes Métropole ont complété la programmation taurine. Musique pour tous les goûts, peña, disco et orchestre FRANCK ORIAT ont apporté de la gaité à cette fête. Que du bonheur où durant les quatre jours de Festivités, aucun fait majeur de violence n'a été relevé.

Autres festivités organisées durant l'année :

- l'encierro du 13 Juillet
- participation au carnaval des écoles



- l'animation du week-end de Sernhac'Art par la vente de crêpes, barbes à papa et la mise à disposition d'un château gonflable.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Devant une assistance très nombreuse, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 17 octobre. Après la lecture du compte rendu moral et financier, et après vote, celui-ci a été accepté à l'unanimité.

Un nouveau vote a eu lieu pour le renouvellement du bureau. Deux

nouvelles entrées : Mlle LOUCHE Chantal et M. PIALOT Grégory. Avant de clore la séance, M. CADENET Jérémy, président en fonction, a indiqué à l'assemblée qu'il n'occupera plus le poste de président car son emploi du temps ne le lui permet plus, mais restera dans le bureau.

Un vin d'honneur a été offert à toute l'assistance.

ÉLECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

- Président d'honneur : M. PAULIN Michel
- Président : M. PIALOT LUDOVIC
- Vice-président d'honneur : M. CADENET JÉRÉMY
- Vices-présidents : MM. RIVAS ADRIEN ET GUIQUE YOAN
- Secrétaires : GARCIA GRÉGORY ET DUCROS CHANTAL
- Trésoriers : M. PIALOT GREGORY, Mme PIALOT FLORENCE et M. OZENDA JULIEN.



École maternelle Audiberte

Les classes de petite et moyenne section sont heureuses d'avoir réussi à remporter deux stations informatiques dans un concours lancé par la société IBM. La livraison du matériel est imminente et enfants comme grands l'attendent avec une impatience non dissimulée et remercient M. Tony MARY, PDG IBM pour son soutien. L'ensemble de l'école maternelle

a également la joie de bientôt recevoir le prix des meilleurs paysagistes dans le concours des écoles fleuries... Le travail des petits jardiniers n'a pas été vain et c'est au cours d'une cérémonie officielle que les 3 classes seront récompensées.

Pour continuer dans les événements joyeux, les deux écoles proposent une chorale de chants

de Noël avec tout d'abord les élèves de la maternelle à 17h15 puis de l'élémentaire à 17h30 le vendredi 13 décembre avant d'enchaîner sur un petit marché de Noël dans les locaux du groupe scolaire... venez nombreux.

La rentrée scolaire s'est très bien passée pour l'ensemble des élèves de l'école maternelle malgré les habituels pleurs des premiers jours. L'équipe enseignante reste stable à savoir que Mme Dusserre a la classe de Grande Section, M. Zacharias celle de Moyenne Section et Mme Pasquet celle de Petite Section.

Dès le début de l'année, les trois classes s'engagent dans le projet commun des vendanges. Les élèves des trois sections ont, grâce à M. Glas, pu ramasser des grappes de raisin, les ramener à l'école pour les consommer soit sous forme de jus, soit en grains et les utiliser pour des arts plastiques. Les grands ont pressé les grappes avec le moulin à légumes et les petits les ont foulées aux pieds. Les moyens ont peint reproduit

des grappes en peinture, les grands ont fabriqué les grappes en volume. Quant aux petits, ils ont utilisé les rafles pour peindre à la manière de Jackson Pollock et imiter l'œuvre "rythme d'automne" du célèbre peintre.



École élémentaire Cantarelles

Après des vacances bien méritées, les élèves ont repris le chemin de l'école début septembre.

Cette rentrée a été accompagnée par quelques nouveautés du côté des enseignants de l'élémentaire après les départs de Mmes Ferrini et Gauthier. Mmes Poulain et Gelo-Rivière enseigneront dans la classe de CE2, M. Gervais et Mme Zaphini en CE1 alors que M. Durand et Mme Zaphini prendront en charge la classe des CM1/CM2; M. Durand endossant aussi les fonctions de directeur d'école. Mmes Panse et Morand garderont leur classe et auront comme l'année précédente respectivement en charge la classe des CP et de

celle des CM1.

Comme chaque année, différents projets accompagneront les élèves de l'école élémentaire : la piscine pour toutes les classes, la chorale, le marché de noël, la sécurité routière avec la venue de la prévention routière pour les plus grands, Sernhac Art... et bien d'autres encore.

De nouvelles installations ont été mises en place durant l'été. Toutes les classes de l'école sont maintenant dotées d'un Tableau Blanc Interactif. Ainsi équipées, gageons que les élèves de Sernhac soient dans les meilleures conditions pour réussir une très bonne année scolaire.



État civil

Au 12 novembre 2013

Naissances

- ❖ Ysaline MARTINEZ née le 04 avril 2013
- ❖ Assia BOUSSATA née le 19 avril 2013
- ❖ Robin MORAND né le 04 mai 2013
- ❖ Ely VALEZE née le 20 mai 2013
- ❖ Mathias ARGELES né le 21 mai 2013
- ❖ Séléna SCAMARDI née le 25 juillet 2013
- ❖ Julia BARBRY née le 29 juillet 2013
- ❖ Victor SKIERSKI né le 31 juillet 2013
- ❖ Benjamin DEL BIANCO né le 20 août 2013
- ❖ Kévin CHANSON né le 21 août 2013
- ❖ Timéo DELEFORGE - CLAUZIER né le 31 octobre 2013



Mariages

- ❖ Philippe Albert MARTIN et Julie Amélie ARRAEZ le 25 mai 2013
- ❖ Franck Francis CENDRA et Carole Sophie Elise BENATTAR le 15 juin 2013
- ❖ Bastien Raymond Lucien GLAS et Magali Jacqueline Odette CARA le 15 juin 2013
- ❖ Julien Marcel Lucien REILHAN et Ophélie BASTIDE le 29 juin 2013
- ❖ Damien GUTIEREZ et Anny LUGAZ le 03 août 2013
- ❖ Renaud Nicolas JALLAGEAS et Caroline VALENTE le 23 août 2013
- ❖ Sylvain Jean-Marc BENELLI et Emilie Monique QUITTARD le 07 septembre 2013
- ❖ Gilles Edmond GUEIFFIER et Sabine Géraldine BOIS le 30 novembre 2013

Décès

- ❖ Antoine CARMINATI veuf DUMON décédé le 12 janvier 2013
- ❖ Emilienne Mathilde Delphine PERILLIER épouse COUSTON décédée le 19 janvier 2013
- ❖ Jean Henri MICHEL divorcé DURAND décédé le 28 janvier 2013
- ❖ Philippe Jacques René Fernand VASSEUR époux BOISSEL décédé le 28 janvier 2013
- ❖ Saida YAHYAOUI épouse HAMDI décédée le 10 février 2013
- ❖ Vincent Marie NOYE époux RISCH-FIGUERES décédé le 14 mai 2013
- ❖ Dominique René RISCH-FIGUERES épouse NOYE décédée le 14 mai 2013
- ❖ Maryse Sophie Joanine VARENES décédée le 14 mai 2013
- ❖ Roger Henri Aimé ARCIZET veuf TERRAGA décédé le 19 mai 2013
- ❖ Milène RODRIGUEZ pacsée à M. BRAJON décédée le 08 juin 2013
- ❖ Chantal Garmaine GAMET décédée le 19 juillet 2013
- ❖ Vanessa Paule MARILLIER épouse PAULIN décédée le 29 août 2013
- ❖ Pierre BOURKOFF époux NDIAYE décédé le 04 septembre 2013
- ❖ Bernard LOHE époux LECOMTE décédé le 1^{er} octobre 2013
- ❖ Simone Julie Marie PERI épouse TRONC décédée le 08 octobre 2013
- ❖ Anna Eugénie OPPE veuve POINSARD décédée le 09 octobre 2013